Offre de formation professionnelle et continue

Vous recrutez pour votre organisation ?

Contactez-nous via ce formulaire

Demande de formation pour votre entreprise ?

Contactez-nous via ce formulaire

Vous cherchez une formation pour vous même ?

Contactez-nous via ce formulaire

Téléchargez les catalogues

> Formation professionnelle et continue :



Certification Qualiopi

A l'issue d'un audit de 3 jours réalisé par **AFNOR Certification, l'Institut Catholique de Paris a renouvelé jusqu'au 22/07/2027** sa certification QUALIOPI des organismes prestataires d’actions concourant au développement des compétences, visés à l’article l. 6351-1 du Code du travail. La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d’actions suivantes : actions de formation continue, VAE.

Agenda



Rendez-vous Perspectives et Compétences - Focus sur le secteur solidarités



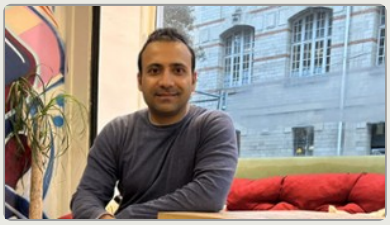
L'ICP va à la rencontre des professionnels RH

Voir plus d'agenda

Portraits



Comprendre pour mieux agir : le parcours d’une militante de l’accueil inconditionnel



De réfugié à manager opérationnel : le parcours inspirant de Safiullah

Voir plus de portraits

Actualités



Suivre une formation professionnelle pour développer ses compétences



"Il faut créer les conditions pour que le sens au travail émerge"



La formation professionnelle, un enjeu stratégique pour les entreprises

Voir plus d'actualités

À Télécharger

Conditions générales de vente
Règlement intérieur

Réclamations
Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation par e-mail, nous vous invitons à remplir et soumettre le formulaire dédié. Ces informations nous permettront d'identifier l'équipe d'enquête la plus compétente et de traiter votre demande aussi rapidement et efficacement que possible.

Que ce soit pour anticiper les mutations des métiers, s'adapter aux nouvelles réglementations ou développer des compétences transversales essentielles, nos programmes sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels et sont compatibles avec une activité professionnelle.

Découvrez les 4 différentes types de formations professionnelles disponibles à l'ICP

Grâce à des méthodes d'apprentissage variées (présentiel, distanciel, hybride) et à un accompagnement personnalisé, l'ICP permet à chacun de trouver la formation professionnelle qui lui convient et de se former dans les meilleures conditions.

Formations courtes

Ces formations d'une durée entre 1 jour à 7 jours maximum visent à actualiser les connaissances et les compétences dans un domaine spécifique.

Découvrez notre offre de formations professionnelles courtes :

Education et Pédagogie
Solidarité et Interculturalité
Management / Médiation / RH / Ethique

Formations diplômantes ou certifiantes

Ces parcours de formation vise l'obtention soit d'un diplôme universitaire de l'établissement soit un diplôme d'état ou une certification inscrite au registre national ou spécifique des certifications professionnelles.

Contrairement aux formations courtes qui visent principalement une actualisation des connaissances et des compétences sur une thématique précise, ces formations plus longues, dispensées sur un ou plusieurs semestres universitaires, visent l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences dans une démarche de professionnalisation dans un métier ou un secteur.

Découvrez notre offre de formation diplômantes et certifiantes :

Ethique, Soin et Santé
RH, Médiation, QSE
Education et Pédagogie
Solidarité et Interculturalité
Théologie / Sciences religieuses / Droit canonique / Missions d'Église

Formation en apprentissage et Alternance

Ces parcours de formation visent l'obtention d'un diplôme d'état ou d'une certification professionnelle inscrite au registre national des certifications professionnelle.

A ce jour, l'ICP propose 4 parcours de formation en apprentissage en partenariat avec 2 CFA (Formasup et CERFAL) :

Licence professionnelle QSE en partenariat avec l'Université de Reims
Master IAE – Parcours QSE en partenariat avec l'IAE Paris Sorbonne Université
Master RH dont l'ICP est lui-même organisme certificateur grâce à sa certification inscrite au RNCP
Master MEEF Parcours cadre éducatif

Formations sur mesures et partenariats académiques

Comme tout organisme de formation professionnelle, l'ICP est en mesure de proposer des formations sur mesure et des partenariats académiques pour répondre aux besoins des organisations publiques comme privées.

Certains diplômes universitaires sont le fruit d’un partenariat académique avec des entreprises ou des organisations expertes dans le domaine de formation visé :

DU Entreprises et Bien Commun
DU Solidarité internationale en partenariat avec l’association INTECORDIA
DU Intervention civile de paix en partenariat avec le comité international Intervention civile de paix
DU Victimologie et criminologie en partenariat avec l’Association Française de Criminologie et l’Institut de Victimologie de Paris et de Bruxelles

Validation des acquis par l’expérience (VAE)

Toutes les certifications inscrites au RNCP dont l’ICP est l’organisme certificateur sont accessibles par la voie de la Validation des acquis par l’expérience.

Qu'est-ce qu'une VAE ?

Une VAE (Validation des Acquis de l’Expérience) est un dispositif qui permet à toute personne ayant au moins un an d’ expérienceprofessionnelle, bénévole ou personnelle en lien avec une certification, d’obtenir tout ou partie d’un diplôme, titre professionnel oucertification inscrite au RNCP, sans repasser par une formation classique.

Pourquoi faire une VAE à l'ICP ?

Nous proposons l’accompagnement des candidats pour l’élaboration du dossier VAE et la rédaction d’un mémoire qui comprend la description de la construction du parcours professionnel et personnel des candidats ainsi que la synthèse des travaux et la préparation à l’oral devant le jury.

Découvrez notre dispositif de Validation des acquis par l’expérience

icônes © Flaticon